

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



24145528

Déposé / Registre

01 OCT. 2024

Greffe

au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles
Fédération des B.

N° d'entreprise : **0454 298 015**

Nom

(en entier) : **THEATRE & RECONCILIATION**

(en abrégé) : **T&R**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **158, rue Théodore Verhaegen 1060 BRUXELLES**

Objet de l'acte : **Démission d'administrateurs Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 juillet 2024**

Présents : Benoît Vreux, Ewout d'Hoore, Sandrine Devers, Frédérique Lecomte

Invité : Romain Octin

Excusée : Bibiane van Mierlo

Procuration : Michel Nolevaux

1. Lecture et approbation du rapport annuel

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

2. Lecture et approbation des comptes annuels pour 2023

Présentation des comptes 2023 par le Trésorier.

Les comptes et bilan 2023 sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge aux Administrateurs

L'Assemblée Générale approuve la gestion et les actions des administrateurs pour l'exercice 2023. En conséquence, la décharge est donnée aux administrateurs, les exonérant de toute responsabilité pour les actions accomplies dans le cadre de leur mandat durant cette période.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

4. Nomination ou renouvellement des mandats des Administrateurs.

L'Assemblée Générale procède ensuite à la nomination des administrateurs. Les candidats suivants sont proposés :

• Benoît Vreux, NISS 58.05.01-097.59

• Michel Nolevaux, NISS 63.02.19-071.17

• Frédérique Lecomte en tant qu'administratrice déléguée, NISS 58.06.19-110.95

Après délibération, les candidats sont élus à l'unanimité comme administrateurs de l'association pour une durée de 4 ans.

Les administrateurs nouvellement élus acceptent leur nomination et s'engagent à remplir leurs fonctions conformément aux statuts de l'association et à la législation en vigueur.

5. Questions diverses

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Aucune question n'ayant été soulevée, l'Assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour.

6. Clôture de l'Assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance se clôture à 19h.

Signatures

Benoît Vreux, administrateur

Frédérique Lecomte, administratrice

Michel Nolevaux, administrateur

Sandrine Devers

Ewout D'hoore